



Mairie
Lieu-dit Tribbiu
20244 SAN-LORENZO
Tel. : 04.95.48.40.15 - Fax : 04.95.34.19.36

RÈGLEMENT DE CONSULTATION

AMÉNAGEMENT D'UN TERRAIN MULTISPORTS ET JEUX

Marché n° PA-2017.12.18

Objet du marché : MARCHE DE
TRAVAUX

Marché à procédure adaptée (conformément à la réglementation des marchés publics)

DATE DE REMISE DES OFFRES

Le lundi 22 janvier 2018 à 16h

Jours et heures d'ouverture de la mairie de SAN-LORENZO :
du lundi au vendredi de 08h à 12h et de 14h à 16h

PERSONNE REPRESENTANT LE POUVOIR ADJUDICATEUR : Monsieur le Maire.

COMPTABLE PUBLIC ASSIGNATAIRE DES PAIEMENTS : Monsieur le
Trésorier Municipal du NIOLO-MOROSAGLIA.

Le présent règlement de consultation comporte 7 pages

1. ACHETEUR	3
1.1. Pouvoir adjudicateur _____	3
1.2. Contrôle technique & SPS _____	3
2. OBJET DE LA CONSULTATION	3
2.1. Procédure de passation du marché _____	3
2.2. Forme du marché _____	3
2.3. Unité monétaire du marché _____	3
3. DISPOSITIONS GENERALES	3
3.1. Décomposition en lots _____	3
3.2. Tranches - Phase _____	3
3.3. Délai et périodes d'exécution _____	3
3.4. Compléments à apporter au cahier des clauses techniques particulières _____	3
3.5. Variantes _____	3
3.6. Options _____	4
3.7. Visite sur site _____	4
3.8. Délai de validité de l'offre _____	4
3.9. Sous-traitance _____	4
4. DOSSIER DE CONSULTATION	4
4.1. Contenu du dossier de consultation _____	4
4.2. Mise à disposition du dossier _____	4
5. PRESENTATION DES OFFRES	5
5.1. Pièces administratives _____	5
5.2. Pièces constitutives de l'offre _____	5
5.3. Remise de l'offre par le candidat _____	6
6. JUGEMENT DES OFFRES	6
7. NEGOCIATION	7
8. RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES ET ADMINISTRATIFS	7

1. ACHETEUR

1.1. POUVOIR ADJUDICATEUR

COMMUNE DE SAN-LORENZO
MONSIEUR LE MAIRE
LIEU-DIT TRIBBIU
20244 – SAN-LORENZO
Tel. : 04.95.48.40.15 - Fax : 04.95.34.19.36
Adresse électronique : mairie.sanlorenzo@gmail.com

1.2. CONTROLE TECHNIQUE & SPS

Sans objet.

2. OBJET DE LA CONSULTATION

La présente consultation porte sur la création d'une plateforme en 0,30, fourniture et l'installation d'un terrain multisports, type city-stade.
Lieu d'exécution : Cours d'école, SAN-LORENZO (20244).

2.1. PROCEDURE DE PASSATION DU MARCHE

La consultation est passée par procédure adaptée en application de la réglementation en matière de marchés publics.

2.2. FORME DU MARCHE

Le présent marché est un marché de travaux, passé sur prix global et forfaitaire.

2.3. UNITE MONETAIRE DU MARCHE

Le candidat est informé que le marché est conclu en euros (€).

3. DISPOSITIONS GENERALES

3.1. DECOMPOSITION EN LOTS

Le présent marché est un marché de travaux comportant deux lots (2), considérant que le marché permet l'identification de prestations distinctes.

- Lot N°1 : Terrassement ;
- Lot N°2 : Fourniture et pose d'un terrain multisports et jeux.

3.2. TRANCHES - PHASE

Sans objet

3.3. DELAI ET PERIODES D'EXECUTION

Le délai d'exécution des travaux est fixé à : **3 mois à compter de la notification.**

3.4. COMPLEMENTS A APPORTER AU CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

Les concurrents n'ont pas à apporter de complément au Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.) de l'offre de base.

3.5. VARIANTES

Les variantes sont acceptées selon les modalités précisées dans le C.C.T.P., sous réserve que le candidat réponde à l'offre de base.

3.6. OPTIONS

Voir C.C.T.P.

3.7. VISITE SUR SITE

Les candidats devront effectuer une visite obligatoire sur site. Ils devront prendre rendez-vous auprès de : **Monsieur le Maire, Jérôme NEGRONI, au 04.95.48.40.15 (mairie.sanlorenzo@gmail.com)**

3.8. DELAI DE VALIDITE DE L'OFFRE

90 jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

3.9. SOUS-TRAITANCE

L'entrepreneur devra indiquer dans l'acte d'engagement, la nature et le montant des prestations qu'il envisage de confier à un (ou des) sous-traitant(s).

4. DOSSIER DE CONSULTATION

4.1. CONTENU DU DOSSIER DE CONSULTATION

Le dossier de consultation comprend les documents suivants :

- Règlement de consultation (**R.C.**)
- Acte d'engagement (**ATTRI1**)
- Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (**D.P.G.F.**)
- Cahier des clauses administratives particulières (**C.C.A.P.**)
- Cahier des clauses techniques particulières (**C.C.T.P.**)
- Certificat de visite.

4.2. MISE A DISPOSITION DU DOSSIER

Les candidats qui le souhaitent peuvent obtenir gratuitement l'ensemble du dossier de consultation des Entreprises (D.C.E.), de préférence sous format électronique, dans les conditions décrites ci-après : téléchargement du D.C.E. via le site internet de la commune www.san-lurenzu.com ;

Afin de pouvoir décompresser et lire les documents mis à disposition par la personne publique, les soumissionnaires devront disposer des logiciels permettant de lire les formats suivants (à adapter, s'il y a lieu suivant la plateforme) :

- fichiers compressés au standard .zip.
- Adobe® Acrobat® .pdf (lisibles par le logiciel Acrobat Reader).
- Rich Text Format .rtf (lisibles par l'ensemble des traitements de texte : Word® de Microsoft® ; Wordperfect®, OpenOffice).
- Le cas échéant le format DWG (lisibles par les logiciels Autocad, ou des visionneuses telles que AutoDesk®, DWG Viewer, Free DWG Viewer d'Informative Graphics® ...)

Lors du téléchargement du D.C.E., le candidat doit renseigner le nom de l'organisme soumissionnaire, le nom de la personne physique téléchargeant les documents et une adresse électronique permettant de façon certaine une correspondance électronique, afin qu'il puisse bénéficier de toutes les informations complémentaires diffusées lors du déroulement de la présente consultation, en particulier les éventuelles précisions, réponses aux questions ou report de délais. Le candidat ne pourra apporter aucune réclamation s'il ne bénéficie pas de toutes les informations complémentaires diffusées par la plateforme de dématérialisation lors du déroulement

de la présente consultation en raison d'une erreur qu'il aurait fait dans la saisie de son adresse électronique, ou en cas de suppression de la dite adresse électronique.

5. PRESENTATION DES OFFRES

Les offres des candidats seront entièrement rédigées en langue française. L'acte d'engagement sera complété conformément aux commentaires joints à ce document.

Les candidats auront à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes datées et signées.

5.1. PIECES ADMINISTRATIVES

Capacité économique et financière – références requises : il sera tenu compte pour l'agrément des candidats, des garanties et capacités techniques et financières présentées, ainsi que des références proposées.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

- Lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses co-traitants (DC1)
- Déclaration du candidat (DC2)

Documents à produire dans tous les cas au stade de l'attribution du marché :

- Pièces prévues aux articles D 8225-5 ou D 8227-7 et D 8222-8 du code du travail
- NOTI2 (état annuel des certificats reçus)

5.2. PIECES CONSTITUTIVES DE L'OFFRE

- L'Acte d'Engagement (ATTRI1)

Cet acte d'engagement sera accompagné éventuellement par des demandes d'acceptation des sous-traitants, et d'agrément des conditions de paiement, pour tous les sous-traitants désignés au marché. Que des sous-traitants soient désignés ou non au marché, le concurrent devra indiquer dans l'acte d'engagement le montant des prestations qu'il envisage de sous-traiter.

- **Le Cahier des Clauses Administratives Particulières**, ci-joint, à accepter sans modification
- **Le Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.)**
- **Le D.P.G.F.**
- **Le mémoire technique**
- **Le certificat de visite**

En outre, pour chaque sous-traitant présenté dans l'offre, le candidat devra joindre :

- La nature des prestations sous traitées
- Le nom, la raison ou la dénomination sociale et l'adresse du sous-traitant proposé
- Le montant maximum des sommes à verser par paiement direct au sous-traitant
- Les conditions de paiement prévues par le projet de contrat de sous-traitance et, le cas échéant, les modalités de variation des prix
- Les capacités professionnelles et financières du sous-traitant
- Une déclaration du sous-traitant indiquant qu'il ne tombe pas sous le coup d'une interdiction d'accéder aux marchés publics.

53. REMISE DE L'OFFRE PAR LE CANDIDAT

L'enveloppe extérieure portera les mentions suivantes :

Adresse à porter sur l'enveloppe	MAIRIE de SAN-LORENZO Lieu-dit Tribbiu 20244 SAN-LORENZO
Objet de la consultation	Aménagement d'un terrain multisports et jeux
<i>"NE PAS OUVRIR avant la séance d'ouverture des plis"</i>	

Elles doivent parvenir, sur support papier, à destination, avant la date et l'heure indiquées sur la page de garde du présent règlement.

Les offres peuvent être remises sous pli cacheté contre récépissé à l'accueil de la mairie avant les dates et heure limites indiquées à la page de garde du présent règlement. Les heures d'ouverture de la mairie sont les suivantes : du lundi au vendredi, 08h-12h / 14h-16h.

En outre, elles peuvent être transmises par lettre recommandée avec accusé de réception avant les date et heure limites indiquées sur la page de garde du présent règlement.

Les dossiers qui seraient remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limite fixées ci-dessus ne seront pas retenus ; ils seront renvoyés à leurs auteurs.

6. JUGEMENT DES OFFRES

Le jugement des offres sera effectué conformément à la réglementation applicable en matière de marchés publics. Les critères suivants seront appliqués pour choisir parmi les offres qui seront remises celle qui sera retenue :

Le classement des offres sera établi suivant l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

Rang	Critère	Pondération
1	Prix de la prestation	50 pts
2	Qualité de la prestation et d'intégration	35 pts
3	Délai d'intervention	15 pts

Prix de la prestation :**50 points**

Les prix unitaires seront analysés.

Les prix de référence sont ceux fixés sur la D.P.G.F. et sur l'acte d'engagement.

Le calcul sera effectué sur la base d'un ratio obtenu en divisant la meilleure offre par le prix proposé. La formule suivante sera appliquée :

Note de l'offre examinée = 50 X (Offre moins-disante / offre à examiner).

L'offre la moins-disante obtiendra la note maximum de 50 points.

Valeur technique (basée sur le mémoire technique détaillé) :**35 points**

- Design, esthétique et qualité d'insertion dans le site
Basée sur la remise d'une insertion graphique dans le site (offre de base et 10 points
- Description exhaustive des matériaux et de la procédure de pose 10 points
- Descriptions des moyens humains et matériels affectés au marché 5 points
- Durée des garanties des matériaux 5 points
- Notice sur l'entretien (pièces d'usure ou à renouveler et leur périodicité) 5 points

Délai de réalisation (basé sur la remise d'un planning) :

15 points

Le candidat devra communiquer un planning prévisionnel détaillé présentant, depuis la notification, le délai de livraison et la durée des travaux jusqu'à la réception.

Le calcul sera effectué sur la base d'un ratio obtenu en divisant le meilleur délai global par le délai proposé.

La formule suivante sera appliquée :

Note de l'offre examinée = 15 X (Offre moins-disante / offre à examiner).

L'offre la moins-disante obtiendra la note maximum de 15 points.

7. NEGOCIATION

Suite à l'examen des offres, le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'engager une négociation sur tous les éléments de l'offre, notamment sur le prix avec les trois meilleurs candidats.

La négociation peut porter sur tout point jugé utile par le pouvoir adjudicateur pour retenir l'offre économiquement la plus avantageuse. Les principaux points de négociation abordés porteront aussi bien sur la valeur technique, le prix ou le délai de livraison.

La négociation s'effectuera par voie écrite et dématérialisée.

8. RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES ET ADMINISTRATIFS

Renseignements administratifs et techniques

Madame Marie-Paule BIAGGIOLI

Monsieur Jérôme NEGRONI

Secrétaire

Maire

à la MAIRIE DE SAN-LORENZO, LIEU-DIT TRIBBIU, 20244 SAN-LORENZO
Tel. : 04.95.48.40.15 - Fax : 04.95.34.19.36

Les candidats devront faire parvenir leur demande au plus tard 8 jours avant la date limite de remise des offres. La personne publique ne s'engage pas à répondre aux questions qui lui parviendraient passé ce délai.

Lu et accepté,

A _____, le

Le candidat,